

# Emploi, rémunération et heures de travail, juin 2020

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 27 août 2020

---

Les données de juin de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) sont maintenant accessibles. Cette enquête fournit des données mensuelles sur l'emploi salarié, la rémunération et les heures travaillées pour le Canada, les provinces et les territoires.

À la fin de juin, les restrictions en matière de santé publique liées à la COVID-19 avaient été considérablement assouplies dans la plupart des régions du pays. Des restrictions plus sévères sont demeurées en vigueur dans une grande partie du sud-ouest de l'Ontario, y compris Toronto. Alors que les entreprises et les lieux de travail ont continué de rouvrir partout au Canada, les mesures de distanciation physique et d'autres exigences en matière de santé publique sont demeurées en vigueur. De même, les grands rassemblements ont continué d'être limités.

Depuis le début de la crise économique liée à la COVID-19, Statistique Canada s'est engagé à saisir les répercussions de la COVID-19 sur la population active. Conjointement aux données de l'Enquête sur la population active (EPA), les données de l'EERH permettent de mieux comprendre les répercussions, notamment en fournissant des statistiques détaillées sur les sous-secteurs et les industries.

L'EERH brosse un tableau de l'emploi salarié, c'est-à-dire le nombre de personnes qui reçoivent une rémunération ou des avantages sociaux (revenu d'emploi) au cours d'un mois donné. Cette enquête exclut les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les données de l'emploi provenant de l'EPA couvrent le nombre de personnes travaillant ou absentes du travail (y compris les personnes non rémunérées) au cours d'un mois donné.

Lorsque l'EPA et l'EERH sont utilisées conjointement pour suivre les tendances du marché du travail, elles fournissent des renseignements utiles sur les répercussions de la COVID-19 sur le marché du travail.

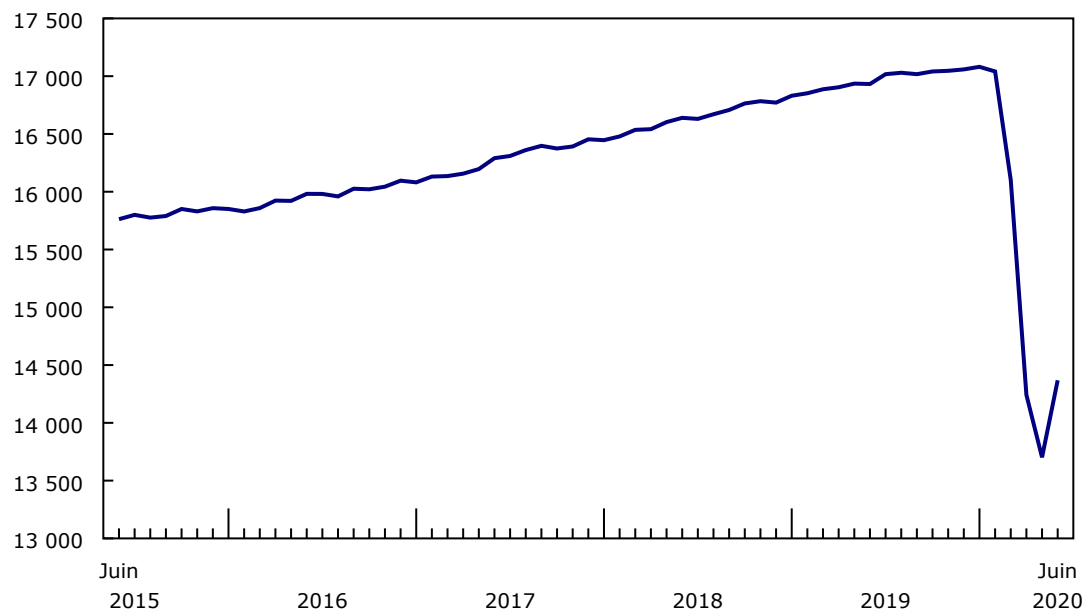
## L'emploi salarié en juin reflète l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19

Le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux, désignés dans le cadre de l'EERH comme étant « employés salariés », a augmenté de 666 500 (+4,9 %) en juin. Cette hausse a succédé à trois mois de baisses consécutives enregistrés en mars (-0,9 million), en avril (-1,9 million) et en mai (-0,5 million), et a porté la variation totale de l'emploi salarié depuis février à une baisse de 2,7 millions (-15,7 %).



## Graphique 1 Le nombre d'emplois salariés augmente de près de 667 000 en juin

emploi salarié (milliers)



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau [14-10-0220-01](#).

### L'emploi progresse dans l'ensemble des provinces

Selon les estimations de l'EERH, l'emploi salarié a augmenté dans toutes les provinces en juin, et les hausses les plus prononcées ont été enregistrées en Ontario (+231 500 ou +4,4 %), au Québec (+189 000 ou +6,1 %) et en Colombie-Britannique (+97 200 ou +5,1 %). Ces chiffres concordent avec les données de l'EPA du mois de juin. Le Nouveau-Brunswick, qui est la première province à avoir commencé à assouplir les restrictions liées à la COVID-19, a enregistré la croissance la plus marquée de l'emploi salarié, en hausse de 6,7 % (+18 500).

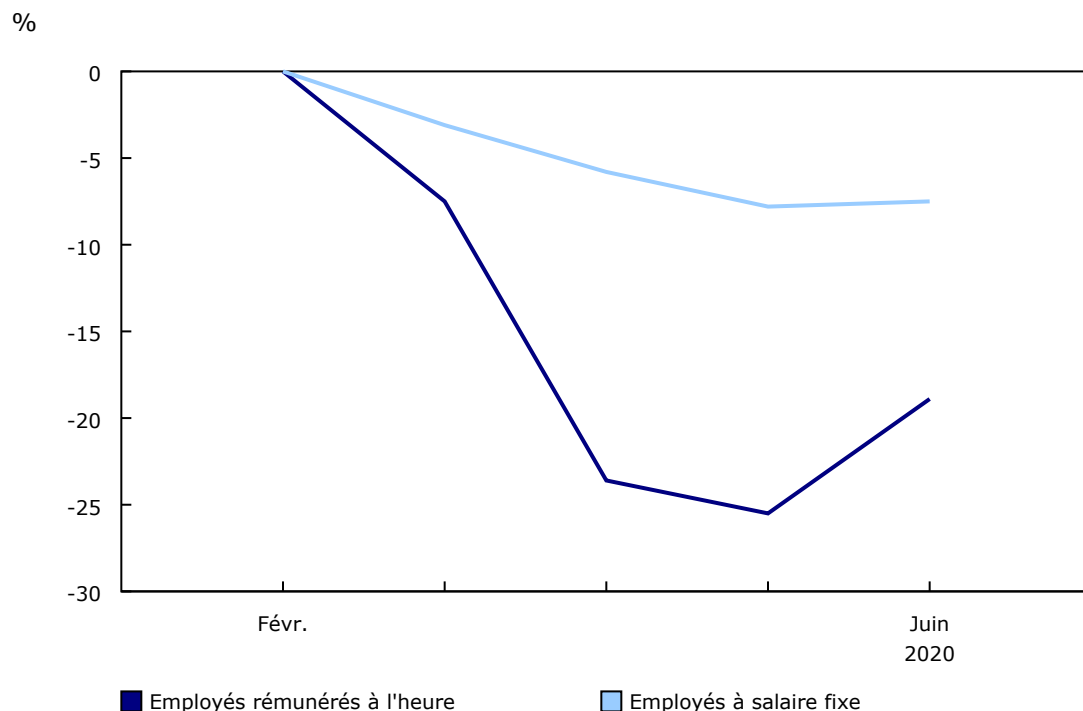
### La hausse de l'emploi en juin est entièrement attribuable aux employés rémunérés à l'heure

De février à mai, l'emploi salarié a reculé d'environ 3,3 millions. Les trois quarts (76,4 %) de cette baisse ont eu lieu chez les employés rémunérés à l'heure, qui représentaient moins de 60 % de l'ensemble des employés salariés en 2019 et qui tendent à gagner considérablement moins que les employés payés à salaire fixe. En février 2020, par exemple, les employés payés à salaire fixe ont gagné en moyenne 1 410 \$ par semaine, tandis que les employés rémunérés à l'heure ont gagné en moyenne 800 \$ par semaine.

En juin, la totalité de la hausse de l'emploi salarié a été enregistrée parmi les employés rémunérés à l'heure, chez qui le nombre d'emplois a progressé de 646 800 (+8,9 %). En dépit de ces hausses, le nombre d'employés rémunérés à l'heure s'est situé à 18,9 % en deçà de son niveau observé avant la COVID-19. À titre de comparaison, le nombre d'employés payés à salaire fixe a peu varié par rapport à mai et s'est situé à 7,5 % en deçà du niveau observé avant la COVID-19.

## Graphique 2

### La reprise de l'emploi salarié est entièrement attribuable aux employés rémunérés à l'heure



Note(s) : Variation de l'emploi salarié indexée par rapport à février 2020.

Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau 14-10-0222-01.

### La rémunération hebdomadaire moyenne diminue sous l'effet de la hausse de l'emploi salarié chez les travailleurs faiblement rémunérés

En juin, la masse salariale hebdomadaire totale (y compris les heures supplémentaires) de l'ensemble des employés a augmenté pour la première fois depuis février, en hausse de 3,4 % par rapport à mai. Cela a porté la masse salariale hebdomadaire à 9,3 % en deçà de son niveau observé avant la COVID-19.

La rémunération hebdomadaire moyenne a diminué de 1,8 % pour s'établir à 1 119 \$ en juin, le nombre d'emplois ayant fortement augmenté dans les secteurs où la rémunération hebdomadaire moyenne est relativement faible. En dépit de la baisse mensuelle, la rémunération a progressé de 9,4 % par rapport à juin 2019, les travailleurs faiblement rémunérés ayant été les plus durement touchés par les baisses de l'emploi durant la crise économique liée à la COVID-19.

### Le nombre total d'heures travaillées progresse tandis que la moyenne des heures hebdomadaires travaillées diminue

Par rapport à mai, le nombre total d'heures travaillées a augmenté de 3,8 % en juin, mais il est demeuré de 13,5 % inférieur au niveau observé en février. Le secteur des services d'hébergement et de restauration ainsi que le secteur des arts, des spectacles et des loisirs ont enregistré les pertes les plus prononcées du nombre total d'heures travaillées de février à juin, en baisse de 48,9 % et de 41,8 % respectivement.

---

En juin, le nombre hebdomadaire moyen d'heures travaillées a diminué de 0,9 % (-0,3 heure), ce qui a porté la moyenne à 33,8 heures par semaine comparativement à 34,1 heures en mai. Toutefois, cette moyenne est encore supérieure à celle enregistrée en février, lorsque les employés salariés ont travaillé en moyenne 33,0 heures par semaine.

### **Les niveaux d'emploi augmentent le plus dans le commerce de détail ainsi que dans les services d'hébergement et de restauration**

En juin, à la suite de l'assouplissement des restrictions en matière de santé publique, la hausse la plus marquée du nombre d'emplois salariés a été enregistrée dans le commerce de détail (+151 700 ou +9,7 %) ainsi que dans les services d'hébergement et de restauration (+133 600 ou +23,2 %), les deux secteurs les plus durement touchés par les pertes d'emplois durant la crise économique liée à la COVID-19. Selon [une nouvelle série expérimentale portant sur les fermetures et les ouvertures mensuelles d'entreprises](#), dont les résultats ont été publiés le 5 août, le nombre de fermetures d'entreprises dans ces secteurs a été plus de deux fois plus élevé en avril 2020 qu'en avril 2019.

En juin, les hausses les plus prononcées du nombre d'emplois salariés dans le secteur du commerce de détail ont été enregistrées dans les magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires (+41 900 ou +41,4 %) ainsi que chez les concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles (+28 200 ou +18,3 %). Malgré la plus forte hausse en juin, le nombre d'emplois salariés dans les magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires était en baisse de 36,6 % par rapport à février. Certains sous-secteurs du commerce de détail étaient plus près de leurs niveaux observés avant la COVID-19, y compris les magasins de marchandises diverses, où le nombre d'emplois salariés en juin était en baisse de 1,9 % par rapport à son niveau observé en février. Dans l'ensemble, comme ce qui a été indiqué dans le [communiqué sur le commerce de détail](#), les ventes au détail ont augmenté de 23,7 % en juin, et elles ont dépassé de 1,3 % le niveau atteint en février. Entretemps, la rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur du commerce de détail a progressé de 8,0 % par rapport à 12 mois plus tôt, passant à 664 \$ en juin.

Dans les services d'hébergement et de restauration, le nombre d'emplois a augmenté le plus dans les restaurants à service complet et dans les établissements de restauration à service restreint (+113 600 ou +24,5 %), sous l'effet de l'assouplissement des restrictions en matière de santé publique. Les employés salariés des services d'hébergement et de restauration ont gagné en moyenne 440 \$ par semaine en juin, en hausse de 6,4 % comparativement à 12 mois plus tôt.

### **Hausse considérable de l'emploi salarié dans les cabinets de dentistes et d'autres praticiens de la santé**

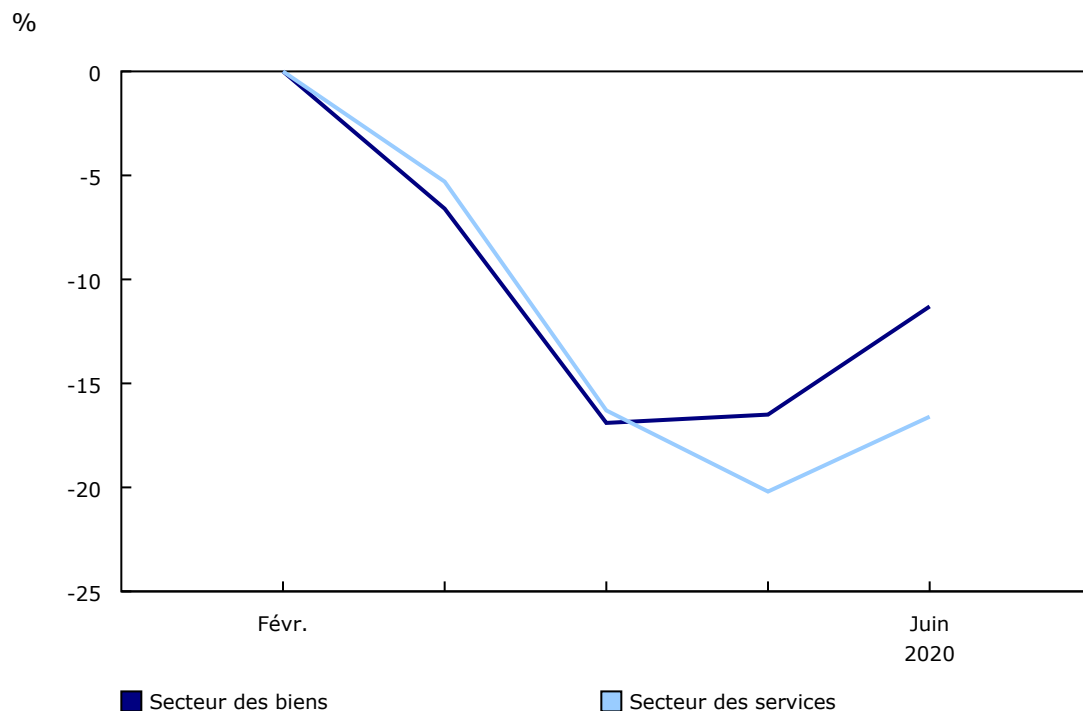
L'emploi a progressé de 90 200 (+5,0 %) dans le secteur des soins de santé et d'assistance sociale en juin, en grande partie à la suite d'une hausse observée dans les services de soins de santé ambulatoires. Au sein du sous-secteur des services de soins de santé ambulatoires, l'emploi salarié a augmenté considérablement dans les cabinets de dentistes (+38 700 ou +89,7 %) et dans les cabinets d'autres praticiens de la santé (y compris, par exemple, les chiropraticiens et les optométristes) (+13 300 ou +22,9 %), bon nombre d'entreprises dans ce sous-secteur ayant été en mesure de reprendre leurs activités au moins partiellement et de recommencer à offrir des services courants. La rémunération hebdomadaire moyenne dans les soins de santé et l'assistance sociale s'est établie à 1 017 \$ en juin, en hausse de 8,4 % par rapport à un an plus tôt.

### **La reprise de l'emploi salarié est plus rapide dans le secteur des biens**

Bien que d'un mois à l'autre les niveaux d'emploi salarié aient augmenté le plus dans le secteur des services, ils ont progressé à un rythme plus rapide, en termes relatifs, dans le secteur des biens. Après une légère hausse de 0,5 % en mai, l'emploi salarié dans le secteur des biens a augmenté de 6,2 % (+153 900) en juin, ce qui a porté l'emploi à 11,3 % en deçà du niveau de février. Dans le secteur des services, le nombre d'emplois a augmenté de 4,5 % (+489 800) en juin, portant l'emploi à 16,6 % en deçà de son niveau observé avant la COVID-19.

### Graphique 3

#### La reprise de l'emploi salarié est plus rapide dans le secteur des biens



**Note(s)** : Variation de l'emploi salarié indexée par rapport à février 2020.

**Source(s)** : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau 14-10-0223-01.

### Hausse d'emploi notable dans la fabrication de matériel de transport

Dans le secteur de la fabrication, le nombre d'emplois salariés a progressé de 81 100 (+6,2 %) en juin, et la hausse la plus marquée a été observée dans la fabrication de matériel de transport (+19 200 ou +12,2 %). Selon les résultats récents de l'[Enquête mensuelle sur les industries manufacturières](#), les véhicules automobiles et les pièces pour véhicules automobiles ont été à l'origine de plus de la moitié des augmentations des ventes enregistrées dans la fabrication en juin. La rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur de la fabrication s'est établie à 1 139 \$ en juin, en hausse de 1,6 % par rapport à juin 2019.

### L'emploi progresse pour le deuxième mois dans la construction

En juin, le nombre d'emplois salariés dans le secteur de la construction a augmenté pour le deuxième mois consécutif, en hausse de 71 900 (+8,5 %) pour se situer à 13,3 % en deçà de son niveau de février. Les augmentations par rapport à mai se sont réparties dans l'ensemble des provinces et, à l'échelle nationale, elles ont été enregistrées principalement chez les entrepreneurs spécialisés, bien que des hausses aient également été observées dans les deux autres sous-secteurs (la construction de bâtiments et les travaux de génie civil). La rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur de la construction a atteint 1 315 \$ en juin, en hausse de 3,2 % par rapport à 12 mois plus tôt.

---

## Regard vers l'avenir

Selon l'[Enquête canadienne sur la situation des entreprises : les répercussions de la COVID-19 sur les entreprises au Canada](#), près des deux tiers des entreprises interrogées au cours du mois de juin s'attendaient à ce que leur nombre d'employés demeure le même au cours des trois prochains mois. Un peu moins d'un répondant sur six s'attendait à ce que son nombre d'employés augmente au cours de la même période.

Les résultats de l'EPA de juillet, qui rendent compte de la situation du marché du travail pendant la semaine allant du 12 au 18 juillet, ont indiqué que l'emploi a continué de se redresser au début de l'été.

Les résultats de l'EERH pour le mois de juillet seront diffusés le 24 septembre.

### **Objectifs liés au développement durable**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 prochaines années. Ce plan se fonde sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès relatifs aux objectifs mondiaux liés au développement durable. Le présent communiqué contribuera à mesurer les objectifs suivants :



## Note aux lecteurs

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Au moment de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont l'objectif premier est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle du taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont assez semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération comprennent les heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

### Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01, 14-10-0358-01, 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 14 septembre.

### Prochaine diffusion

Les données de juillet sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail seront diffusées le 24 septembre.

**Tableau 1**  
**Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées**

|                                                                                  | Jun<br>2019      | Mai<br>2020 <sup>r</sup> | Jun<br>2020 <sup>p</sup> | Mai à juin<br>2020               | Jun 2019 à<br>juin 2020 | Mai à juin<br>2020 | Jun 2019 à<br>juin 2020 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------------------|--------------------------|----------------------------------|-------------------------|--------------------|-------------------------|
|                                                                                  | dollars courants |                          |                          | variation en dollars<br>courants |                         | variation en %     |                         |
| <b>Ensemble des secteurs<sup>1</sup></b>                                         | <b>1 022,69</b>  | <b>1 138,50</b>          | <b>1 118,50</b>          | <b>-20,00</b>                    | <b>95,81</b>            | <b>-1,8</b>        | <b>9,4</b>              |
| Forêt, exploitation et soutien                                                   | 1 240,26         | 1 237,38                 | 1 129,60                 | -107,78                          | -110,66                 | -8,7               | -8,9                    |
| Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz | 2 116,91         | 2 156,65                 | 2 182,81                 | 26,16                            | 65,90                   | 1,2                | 3,1                     |
| Services publics                                                                 | 1 921,12         | 1 913,35                 | 1 952,52                 | 39,17                            | 31,40                   | 2,0                | 1,6                     |
| Construction                                                                     | 1 274,39         | 1 310,09                 | 1 314,89                 | 4,80                             | 40,50                   | 0,4                | 3,2                     |
| Fabrication                                                                      | 1 121,86         | 1 136,33                 | 1 139,43                 | 3,10                             | 17,57                   | 0,3                | 1,6                     |
| Commerce de gros                                                                 | 1 262,48         | 1 264,60                 | 1 297,24                 | 32,64                            | 34,76                   | 2,6                | 2,8                     |
| Commerce de détail                                                               | 614,60           | 672,86                   | 663,52                   | -9,34                            | 48,92                   | -1,4               | 8,0                     |
| Transport et entreposage                                                         | 1 099,51         | 1 167,07                 | 1 173,29                 | 6,22                             | 73,78                   | 0,5                | 6,7                     |
| Industrie de l'information et industrie culturelle                               | 1 320,56         | 1 456,94                 | 1 377,59                 | -79,35                           | 57,03                   | -5,4               | 4,3                     |
| Finance et assurances                                                            | 1 354,47         | 1 507,59                 | 1 477,75                 | -29,84                           | 123,28                  | -2,0               | 9,1                     |
| Services immobiliers, de location et de location à bail                          | 983,30           | 1 116,17                 | 1 127,38                 | 11,21                            | 143,48                  | 1,0                | 14,6                    |
| Services professionnels, scientifiques et techniques                             | 1 434,72         | 1 481,91                 | 1 463,03                 | -18,88                           | 28,31                   | -1,3               | 2,0                     |
| Gestion de sociétés et d'entreprises                                             | 1 434,28         | 1 684,83                 | 1 433,86                 | -250,97                          | -0,42                   | -14,9              | 0,0                     |
| Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement  | 832,36           | 899,02                   | 910,96                   | 11,94                            | 78,60                   | 1,3                | 9,4                     |
| Services d'enseignement                                                          | 1 053,92         | 1 139,22                 | 1 121,99                 | -17,23                           | 68,07                   | -1,5               | 6,5                     |
| Soins de santé et assistance sociale                                             | 938,29           | 1 025,45                 | 1 017,09                 | -8,36                            | 78,80                   | -0,8               | 8,4                     |
| Arts, spectacles et loisirs                                                      | 612,94           | 796,47                   | 773,88                   | -22,59                           | 160,94                  | -2,8               | 26,3                    |
| Services d'hébergement et de restauration                                        | 413,50           | 475,72                   | 439,96                   | -35,76                           | 26,46                   | -7,5               | 6,4                     |
| Autres services (sauf les administrations publiques)                             | 856,55           | 967,29                   | 947,52                   | -19,77                           | 90,97                   | -2,0               | 10,6                    |
| Administrations publiques                                                        | 1 334,11         | 1 439,19                 | 1 457,69                 | 18,50                            | 123,58                  | 1,3                | 9,3                     |
| <b>Provinces et territoires</b>                                                  |                  |                          |                          |                                  |                         |                    |                         |
| Terre-Neuve-et-Labrador                                                          | 1 065,04         | 1 143,23                 | 1 110,47                 | -32,76                           | 45,43                   | -2,9               | 4,3                     |
| Île-du-Prince-Édouard                                                            | 865,20           | 996,38                   | 984,30                   | -12,08                           | 119,10                  | -1,2               | 13,8                    |
| Nouvelle-Écosse                                                                  | 899,29           | 1 014,67                 | 984,58                   | -30,09                           | 85,29                   | -3,0               | 9,5                     |
| Nouveau-Brunswick                                                                | 936,58           | 1 010,84                 | 1 011,44                 | 0,60                             | 74,86                   | 0,1                | 8,0                     |
| Québec                                                                           | 965,74           | 1 073,67                 | 1 061,03                 | -12,64                           | 95,29                   | -1,2               | 9,9                     |
| Ontario                                                                          | 1 037,92         | 1 168,40                 | 1 150,42                 | -17,98                           | 112,50                  | -1,5               | 10,8                    |
| Manitoba                                                                         | 948,24           | 1 039,66                 | 1 004,70                 | -34,96                           | 56,46                   | -3,4               | 6,0                     |
| Saskatchewan                                                                     | 1 033,26         | 1 150,03                 | 1 107,04                 | -42,99                           | 73,78                   | -3,7               | 7,1                     |
| Alberta                                                                          | 1 164,59         | 1 250,08                 | 1 205,07                 | -45,01                           | 40,48                   | -3,6               | 3,5                     |
| Colombie-Britannique                                                             | 993,45           | 1 126,59                 | 1 104,23                 | -22,36                           | 110,78                  | -2,0               | 11,2                    |
| Yukon                                                                            | 1 166,58         | 1 270,13                 | 1 262,45                 | -7,68                            | 95,87                   | -0,6               | 8,2                     |
| Territoires du Nord-Ouest                                                        | 1 441,50         | 1 590,47                 | 1 536,09                 | -54,38                           | 94,59                   | -3,4               | 6,6                     |
| Nunavut                                                                          | 1 430,01         | 1 479,52                 | 1 503,85                 | 24,33                            | 73,84                   | 1,6                | 5,2                     |

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

**Note(s)** : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.**Source(s)** : Tableau [14-10-0223-01](#) (anciennement tableau CANSIM 281-0063).



**Tableau 2**  
**Nombre d'employés — Données désaisonnalisées**

|                                                                                  | Jun<br>2019     | Mai<br>2020 <sup>r</sup> | Jun<br>2020 <sup>p</sup> | Mai à juin<br>2020    | Jun 2019 à<br>juin 2020 | Mai à juin<br>2020 | Jun 2019 à<br>juin 2020 |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------|-----------------------|-------------------------|--------------------|-------------------------|
|                                                                                  | milliers        |                          |                          | variation en milliers |                         | variation en %     |                         |
| <b>Ensemble des secteurs<sup>1</sup></b>                                         | <b>16 932,2</b> | <b>13 701,7</b>          | <b>14 368,2</b>          | <b>666,5</b>          | <b>-2 564,0</b>         | <b>4,9</b>         | <b>-15,1</b>            |
| Foresterie, exploitation et soutien                                              | 39,1            | 32,9                     | 33,4                     | 0,5                   | -5,7                    | 1,6                | -14,6                   |
| Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz | 200,8           | 176,9                    | 178,2                    | 1,3                   | -22,7                   | 0,7                | -11,3                   |
| Services publics                                                                 | 127,5           | 121,3                    | 120,4                    | -1,0                  | -7,2                    | -0,8               | -5,6                    |
| Construction                                                                     | 1 036,8         | 841,3                    | 913,2                    | 71,9                  | -123,6                  | 8,5                | -11,9                   |
| Fabrication                                                                      | 1 580,9         | 1 312,9                  | 1 394,0                  | 81,1                  | -186,8                  | 6,2                | -11,8                   |
| Commerce de gros                                                                 | 820,4           | 710,6                    | 735,5                    | 24,9                  | -84,8                   | 3,5                | -10,3                   |
| Commerce de détail                                                               | 2 007,1         | 1 558,6                  | 1 710,3                  | 151,7                 | -296,9                  | 9,7                | -14,8                   |
| Transport et entreposage                                                         | 776,6           | 684,7                    | 710,9                    | 26,2                  | -65,7                   | 3,8                | -8,5                    |
| Industrie de l'information et industrie culturelle                               | 347,1           | 298,5                    | 299,4                    | 0,9                   | -47,7                   | 0,3                | -13,7                   |
| Finance et assurances                                                            | 747,0           | 724,9                    | 727,0                    | 2,1                   | -20,0                   | 0,3                | -2,7                    |
| Services immobiliers, de location et de location à bail                          | 299,5           | 222,5                    | 227,7                    | 5,3                   | -71,8                   | 2,4                | -24,0                   |
| Services professionnels, scientifiques et techniques                             | 970,5           | 896,2                    | 912,7                    | 16,6                  | -57,7                   | 1,9                | -5,9                    |
| Gestion de sociétés et d'entreprises                                             | 109,9           | 103,1                    | 104,7                    | 1,6                   | -5,2                    | 1,6                | -4,7                    |
| Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement  | 824,5           | 670,6                    | 685,5                    | 14,9                  | -139,1                  | 2,2                | -16,9                   |
| Services d'enseignement                                                          | 1 350,3         | 1 165,6                  | 1 146,5                  | -19,1                 | -203,8                  | -1,6               | -15,1                   |
| Soins de santé et assistance sociale                                             | 2 029,0         | 1 798,5                  | 1 888,7                  | 90,2                  | -140,3                  | 5,0                | -6,9                    |
| Arts, spectacles et loisirs                                                      | 312,5           | 134,5                    | 142,6                    | 8,1                   | -169,9                  | 6,0                | -54,4                   |
| Services d'hébergement et de restauration                                        | 1 337,8         | 576,2                    | 709,7                    | 133,6                 | -628,1                  | 23,2               | -46,9                   |
| Autres services (sauf les administrations publiques)                             | 556,0           | 372,1                    | 413,8                    | 41,7                  | -142,2                  | 11,2               | -25,6                   |
| Administrations publiques                                                        | 1 148,2         | 1 066,1                  | 1 057,2                  | -8,9                  | -91,0                   | -0,8               | -7,9                    |
| <b>Provinces et territoires</b>                                                  |                 |                          |                          |                       |                         |                    |                         |
| Terre-Neuve-et-Labrador                                                          | 215,7           | 177,4                    | 188,3                    | 10,9                  | -27,4                   | 6,2                | -12,7                   |
| Île-du-Prince-Édouard                                                            | 68,6            | 57,6                     | 60,7                     | 3,1                   | -7,9                    | 5,4                | -11,5                   |
| Nouvelle-Écosse                                                                  | 421,6           | 349,7                    | 370,2                    | 20,5                  | -51,3                   | 5,9                | -12,2                   |
| Nouveau-Brunswick                                                                | 324,3           | 277,9                    | 296,4                    | 18,5                  | -27,8                   | 6,7                | -8,6                    |
| Québec                                                                           | 3 783,5         | 3 078,4                  | 3 267,4                  | 189,0                 | -516,2                  | 6,1                | -13,6                   |
| Ontario                                                                          | 6 598,1         | 5 271,9                  | 5 503,3                  | 231,5                 | -1 094,7                | 4,4                | -16,6                   |
| Manitoba                                                                         | 613,2           | 510,8                    | 529,1                    | 18,4                  | -84,1                   | 3,6                | -13,7                   |
| Saskatchewan                                                                     | 482,7           | 406,8                    | 422,5                    | 15,6                  | -60,2                   | 3,8                | -12,5                   |
| Alberta                                                                          | 2 021,3         | 1 610,2                  | 1 672,4                  | 62,3                  | -348,9                  | 3,9                | -17,3                   |
| Colombie-Britannique                                                             | 2 336,2         | 1 902,1                  | 1 999,3                  | 97,2                  | -336,9                  | 5,1                | -14,4                   |
| Yukon                                                                            | 22,2            | 19,0                     | 18,5                     | -0,5                  | -3,7                    | -2,7               | -16,7                   |
| Territoires du Nord-Ouest                                                        | 26,6            | 22,8                     | 22,5                     | -0,3                  | -4,1                    | -1,4               | -15,6                   |
| Nunavut                                                                          | 18,2            | 17,2                     | 17,5                     | 0,4                   | -0,7                    | 2,1                | -3,6                    |

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0063).

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#) et [14-10-0255-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2612](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données dresse un portrait détaillé du marché du travail canadien en utilisant les données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. Des estimations historiques remontant à 10 ans sont aussi comprises. Cette application interactive permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Combinez plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer vos propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, veuillez communiquer avec nous au 514-283-8300 ou composer sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)), ou veuillez communiquer avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca)).